Enquête d’utilité publique concernant le projet de renouvellement urbain du quartier Trois Cocus

Contribution citoyenne

Préambule

Ce plan questionne la cohésion identitaire du quartier à plusieurs titres.

I) Perte d'identité architecturale :

L'habitat traditionnel a été massivement remplacé par des immeubles standardisés.
A noter: en parcourant la rue Ernest Renan, on s'aperçoit que la perte de caractère s'intensifie à mesure qu'on va vers le nord. On remarque d'ailleurs que, d'une façon générale, plus on s'éloigne du centre-ville de Toulouse, plus l'identité architecturale est mise à mal. Le nouveau P.R.U. s'inscrit dans l'accentuation de ce phénomène, puisque d'autres destructions de toulousaines sont programmées.

II) Perte de cohésion du terroir :

Ce qui reste de terre maraîchère est relégué à la périphérie du quartier.
Les zones naturelles vont être massivement artificialisées: grignotage des propriétés privées, disparition du stade des Violettes, de l'espace "Agriculture urbaine", et de la zone "Ecopâturage".
Le stade Rigal lui-même serait recouvert d'un revêtement synthétique, et c'est une décision très discutable. D'abord parce que les revêtements en usage sont à base de microplastiques dangereux pour le sol en se désagrégeant (pollution) et même pour la santé des joueurs (cf. l'alerte lancée aux U.S.A. par l'entraîneuse Amy Griffin): l'Union Européenne propose de les interdire.
Ensuite, un revêtement synthétique n'absorbera jamais le carbone comme l'herbe le fait, ne laissera pas l'eau imbiber le sol, et chauffera au soleil.

Autant d'éléments qui nous alertent sur le point suivant, qui n'est pas le moindre.

III) Absence d'attaque contre le réchauffement climatique :

Le changement climatique nous expose à des épisodes caniculaires répétitifs et d'intensité progressive.
La meilleure façon de lutter contre les îlots de chaleur consiste à ne pas les créer, ce qui pose la question des limites nécessaires qu'il faut poser à la densité du bâti et à l'artificialisation des sols.
A noter: ce quartier dispose d'un atout majeur par la présence d'arbres adultes. Or, des études ont montré que les vagues de chaleur ne sont pas seulement causées par le réchauffement climatique, mais aussi, et de façon déterminante, par la destruction massive des arbres.

Or, combien d'arbres matures vont-ils être abattus avec ce P.R.U.?

Par ailleurs, peut-on se satisfaire qu'une partie de l'habitat projeté soit constitué de pavillons individuels?
Dans ce cas, la "nature" telle que la conçoit le P.R.U. est fragmentée, atomisée, réduite au rôle d'élément décoratif (la place des 3 Cocus est un exemple emblématique de "nature" décorative); et, de plus, individualisée, ce qui exclut une approche collective.

En fin de compte, on obtient un quartier en perte de repères, d'où la mémoire architecturale et le caractère champêtre auront été évincés.
En outre, et c'est extrêmement grave, ce P.R.U. ouvre toute grande la voie en faveur du réchauffement climatique.

Propositions

Les propositions qui suivent envisagent une autre conception de l'urbanisation, plus soucieuse d'offrir aux résidents un habitat mieux identifié, dans un environnement plus sain qui permettra une vie mieux oxygénée.

Architecture

1. Dans un premier temps, nous demandons que les derniers vestiges d'**habitat traditionnel** soient conservés (toulousaines en particulier) et intégrés dans le nouveau programme de construction; par respect pour la mémoire du quartier d'abord, ensuite parce qu'elles apportent une note empreinte d'humanisme au milieu d'immeubles qui en manquent singulièrement: ce sont des cubes impersonnels aux arêtes froides, sans âme, sans chaleur. Les habitants sont renvoyés à une atmosphère de déracinement et d'anonymat.

2. Dans un deuxième temps, nous demandons que les immeubles à venir soient désormais conçus dans un style qui rappelle que le quartier 3 Cocus se situe bien à Toulouse et pas dans n'importe quel endroit.

Il faut **affirmer l'identité patrimoniale du quartier**, ancrer l'imaginaire de ses habitants dans ce patrimoine.

- Retrouver de la brique, des couleurs de façade douces (au lieu de ce blanc aveuglant en plein soleil et qui réverbère la chaleur dans la rue).
- Pourvoir les immeubles de balcons larges, que les habitants puissent végétaliser, et qui puissent agrandir l'espace dehors-dedans.
- Veiller à installer sur les toits des panneaux solaires, ou concevoir des toits-terrasses végétalisables.

3. Dans un troisième temps, nous demandons que lesdits immeubles soient systématiquement ceinturés d'**espaces végétalisés**, comme c'est le cas avenue Bourgès-Maunoury, entre la rue Monloup et la place Froidure.

Création d'un bois

Nous demandons le **maintien du stade des Violettes en zone NL**, dans le but d'en faire un bois, avec extension au sud des limites du stade, et de créer une articulation harmonieuse avec le stade Rigal. De la sorte, on peut créer dans cet espace boisé une piste de cross (course à pied-endurance).
Avantages :

- On agrandit l'espace dévolu à la détente et aux activités physiques. Les écoles peuvent en bénéficier, et développer en outre des projets éducatifs liés aux Sciences et Vie de la Terre.
- On lutte efficacement contre le réchauffement climatique. Les arbres stockent du carbone, et leurs feuillages n'apportent pas que de l'ombre: en transpirant, ils produisent aussi de l'humidité qui se propage à la moindre brise.

En d'autres termes, on peut créer dans cette zone mieux qu'un espace vert : un véritable **biotope propice à la biodiversité**, au nichage des oiseaux (lesquels protègent les cultures maraîchères des insectes bien mieux que les produits phytosanitaires).

Ainsi, on crée une zone tampon entre la ville et la zone maraîchère, de façon à préserver celle-ci. Une **zone anti-pollution**, une **zone fraîcheur** qui protège à la fois les cultures et les hommes.
Et la transition entre "Ville Intense"et zone maraîchère pourra valablement porter l'appellation de "Ville Nature". Une nature qui n'est plus réduite à quelques éléments décoratifs, mais qui retrouve sa pleine fonction d'écosystème.

Adaptation de l'offre socio-culturelle

Nous estimons que les équipements sportifs prévus restent insuffisants, au regard d'une population jeune qui tend à se densifier.
La pratique du foot s'adresse à une partie minoritaire de la population (les filles sont rarement concernées, les femmes jamais), et en plus s'avère difficile, voire impossible quand il fait chaud (surtout sur un revêtement synthétique !).
C'est pourquoi nous demandons d'implanter dans ce quartier une piscine à deux bassins et une pataugeoire (adultes-enfants TOUS concernés), contenant un espace ludique (toboggan) et un sauna.
Rappelons que **l'apprentissage de la natation est une obligation édictée par l'Education Nationale**; et la population s'accroissant, les piscines existantes ne vont pas tarder à être saturées.
De plus, avec les canicules à venir, la Ville de Toulouse risque d'être amenée à interdire le remplissage des piscines privées. Il va bien falloir **prévoir des équipements suffisants pour rafraîchir la population**.
Une piscine doit être conçue à la fois comme un équipement sportif et comme un lieu de loisir (et c'est même un lieu thérapeutique en cas de canicule);
En y ajoutant un espace de petite consommation, on en fait un lieu convivial où se renforce le lien social, un équipement ouvert à tous où sport et loisir s'attirent mutuellement.